

[Français]

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

L'INTERDICTION D'ACCÈS À LA RÉSIDENCE

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

La semaine dernière, les portes d'entrée de la résidence du Gouverneur général étaient fermées au public et j'aimerais savoir qui a fait cette requête et pourquoi, et si ces portes vont être accessibles au public immédiatement?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, il me fait plaisir de rappeler à cette Chambre que la coutume veut que pour les résidences officielles, de façon générale, l'accessibilité soit limitée.

Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, la CCN a décidé d'appliquer cette même politique à la résidence du Gouverneur général.

J'aimerais rappeler quand même à l'honorable député qui manifeste beaucoup d'intérêt aux visiteurs de cette résidence qu'il sera toujours possible à la population canadienne de visiter la résidence du Gouverneur général lors d'activités spéciales et particulières, comme c'était la situation.

[Traduction]

M. Turner (Ottawa—Carleton): Une question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: La parole est au député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La ministre pourrait-elle nous dire pourquoi, depuis que son ministère a littéralement suspendu le programme de développement de l'emploi le 1^{er} avril, ses fonctionnaires répètent à tous les candidats qu'il n'y a plus d'argent de disponible ou encore que les fonds sont bloqués? Étant donné la publicité qu'elle a tenu à donner à ce programme, pourquoi la ministre ne lui accorde-t-elle pas les ressources nécessaires?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député saura que depuis le 1^{er} avril, le gouvernement a financé de nouvelles activités pour une valeur de 120 millions dans le cadre de la Planification de l'emploi, soit 40 millions pour le Québec dont 10 millions pour le développement de l'emploi dans cette même province.

LES RÉPONSES DONNÉES AUX CANDIDATS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, je veux parler du développement de l'emploi et non de la Planification de l'emploi. Comment se fait-il que les fonctionnaires du ministère à Montréal, à Toronto, à Hamilton, à Ottawa, à Windsor, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, affirmaient ce matin encore aux candidats qu'ils ne disposaient pas de crédits? Comment peuvent-ils affirmer une telle chose si la réponse de la ministre

Questions orales

est exacte? Elle devrait se renseigner auprès de ses fonctionnaires.

Des voix: Bravo!

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai déjà vérifié auprès de mes fonctionnaires. J'ai dit au député que 10 millions de dollars avaient été débloqués pour la seule province de Québec aux fins du développement de l'emploi. Nous gérons soigneusement nos fonds. Nous prévoyons que vers la fin de juin, près de 22,000 personnes participeront à des projets de développement de l'emploi dans l'ensemble du pays. Je crois que nous faisons une oeuvre valable puisque la Planification de l'emploi a contribué à créer quelques 630,000 nouveaux emplois depuis que nous sommes entrés en fonction.

Des voix: Bravo!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE AUX ÉTATS-UNIS—LA NOMINATION D'ENVOYÉS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Dans la promotion des négociations sur le libre-échange, le premier ministre a promis deux choses: la participation pleine et entière des provinces, et le refus de négocier séparément la question du commerce du bois d'oeuvre. Le ministre va-t-il confirmer que le gouvernement a proposé de nommer des envoyés sans avoir consulté le gouvernement de la Colombie-Britannique? En fait, il a envoyé des télégrammes hier soir seulement.

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je tiens à dire au député que, effectivement, le gouvernement a la réputation de faire participer les gouvernements provinciaux à tout ce qu'il entreprend, non seulement à ses relations avec le gouvernement américain et non seulement en ce qui concerne le commerce du bois d'oeuvre, mais à toutes les initiatives qu'il prend dans tous les domaines. Les envoyés n'ont pas encore été désignés. Leur nomination est encore à l'étude. Les gouvernements provinciaux n'en ont pas encore été informés. Nous allons discuter de cette affaire demain, à Washington. Aucune décision ne sera prise tant que nous n'aurons pas bel et bien consulté les gouvernements provinciaux et obtenu leur approbation.

● (1450)

L'IMPORTANCE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. Celui-ci n'ignore pas, j'en suis sûr, que l'exploitation forestière est le secteur industriel le plus important de la Colombie-Britannique et pourtant, il a attendu jusqu'à hier soir pour envoyer un télégramme au gouvernement de cette province. Va-t-il confirmer à la Chambre que ces envoyés auront le pouvoir de faire des compromis sur la quantité ou le prix du bois d'oeuvre canadien vendu aux États-Unis?